



# OLYMPIADES 2018

## Règlement ÉPREUVE : Belote

organisée par 3 bénévoles

### Article 1 : Jour / Horaire / Lieu

L'épreuve **belote** se déroule le **samedi 25 août** 2017 de **14h** à **16h**, au petit gymnase.

### Article 2 : Règle de l'épreuve

L'épreuve consiste à un tournoi de belote selon la règle du jeu classique de la Belote.

- Matériel : se munir d'un jeu de carte par quartier

### Article 3 : Composition d'équipe

Chaque quartier présente une équipe composée de la manière suivante :

- 1 homme
- 1 femme

### Article 4 : Comptage des points

Pour chacune des épreuves, les points seront attribués librement aux quartiers par les associations en fonction de leur barème propre.

A l'issue des épreuves, chaque association devra **départager les quartiers ex-aequo**. Chacune **rendra un classement des 14 quartiers**, au comité d'organisation des Olympiades.

A l'issue de chaque épreuve, l'attribution des points par la commission d'organisation sera le suivant : 70 points pour le 1<sup>er</sup>, 65 points pour le second, 60 points pour le 3<sup>e</sup>, etc. jusqu'au dernier (14<sup>e</sup>) : 5 points.

Pour obtenir le classement final, la commission d'organisation additionnera ensuite tous les points attribués à chaque quartier dans chacune des épreuves ainsi qu'au fil rouge.